



DEL- 2023 - 020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 13 Votants : 16
OBJET :
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 – COMMUNE – BUDGET GENERAL

L'an Deux Mille Vingt Trois, le Jeudi 30 mars
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roger CAILLER, adjoint
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2023

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme PASQUEREAU C.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme PAQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme BARON B.

SECRETARE : Mme LAMBERT B.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Roger CAILLER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M Pascal EVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	905 350,18	G	1 185 272,31
	Section d'investissement	B	341 927,44	H	374 979,83
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	40 496,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	384 479,66 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 247 277,62	= G+H+I+J	1 985 228,61
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	410 166,30	L	473 598,47
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	410 166,30	= K+L	473 598,47
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	905 350,18	= G+I+K	1 225 769,12
	Section d'investissement	= B+D+F	752 093,74	= H+J+L	1 233 057,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 657 443,92	= G+H+I+J+K+L	2 458 827,08

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité, et sans la présence du Maire au vote, constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indicatifs du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser ci-joint à la présente délibération.

Il arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST
Le - 3 AVR. 2023

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : - 4 AVR. 2023

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,



LE MAIRE,
Pascal EVIN

